



# La Lettre de la SFEROV

Bulletin de liaison n° 27 . mars 2007

## Chronique du Président

L'organisation du dépistage des maladies héréditaires oculaires canines se structure pas à pas comme vous pourrez le lire plus loin sous la plume de Patrick Lazard. Une caractéristique des populations concernées est *in fine* le faible taux d'affections diagnostiquées. Ceci est heureux pour les races canines, mais n'encourage pas la mobilisation des dépisteurs. Afin de tenir tout le monde en alerte, le Bureau de la SFEROV a décidé d'inclure une nouvelle rubrique dans le bulletin de liaison, intitulée « MHOC, état des lieux » Vous y trouverez la mention de MHOC(s) récemment diagnostiquée(s), avec une description clinique succincte et un rappel du mode de transmission génétique. Nous espérons que cette rubrique, animée par Philippe Pilorge, sera interactive, puisqu'elle ne durera que tant que vous l'alimenterez grâce à votre travail. Alors, pour chaque MHOC identifiée, une petite info à [p.pilorge@wanadoo.fr](mailto:p.pilorge@wanadoo.fr), avec simplement race, sexe, âge et quelques précisions sur l'aspect clinique (photo bienvenue, tracé ERG, etc..)

P.F. Isard

## Bilan de la nouvelle organisation du dépistage des maladies héréditaires oculaires canines (MHOC)

Les membres de la nouvelle organisation ont participé en début d'année à la première réunion de formation continue concernant les affections héréditaires oculaires canines. Rappelons que ce type de formation est rendu obligatoire lors de l'adhésion à la charte vétérinaire d'engagement pour ce genre de dépistage.

Didier Schmidt Morand a publié dans la dernière revue du CSO le compte-rendu de cette réunion à laquelle participaient, en matinée, des présidents de clubs canins et des représentants de la Société Centrale Canine venus nous faire part de leur sentiment partagé sur le sujet :

« Le 29 janvier dernier, les 54 vétérinaires signataires de la charte relative au dépistage des MHOC se sont réunis à l'École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort. Ces vétérinaires viennent de toutes les régions françaises : seules le Limousin et la Bourgogne ne disposent pas d'un vétérinaire habilité à ce genre d'examen.

La base de données des chiens examinés étant installée sur le web depuis début janvier 2006, 2 449 chiens ont été examinés durant cette année passée, et enregistrés. 1958 ont été identifiés comme indemnes (80 %), 346 ont été déclarés suspects (14 %) et 157 atteints (6%), avec un cas douteux. Pour les races concernées, des animaux ont été examinés en petit effectif au sein de plusieurs races, mais les plus importantes sont : le berger Australien, le Colley et ses "cousins" (berger de Shetland, Border Collie), le Mastiff, les chiens "nordiques" (Malamute, Samoyède & Husky), les Retrievers (Golden et Labrador), les Springers et Cockers, les Bichons et les Cotons, le Cavalier King Charles, et encore trop peu de Caniches... L'information à propos de la recherche et des réalités pratiques des tests génétiques a été analysée. Tout le monde reconnaît que le test génétique n'existe que pour UNE anomalie, dans une race donnée. Certains Clubs de races veulent faire un raccourci violent, en supprimant les examens cliniques des reproducteurs, et en se contentant d'un seul test génétique, concernant une anomalie donnée. Tous les chercheurs affirment cependant leur méfiance, car l'expression d'une MHOC peut varier, et le test de la paillasse ne peut pas remplacer, de façon fiable, l'examen en cabinet avant longtemps...

La difficulté de la gonioscopie a été détaillée, et l'examen du fond d'œil d'un chien porteur d'une robe merle profite des dernières données génétiques expliquées aux participants. Enfin toutes les modifications, évolutions et améliorations de l'organisation du dépistage des MHOC ont été demandées, analysées et validées par les vétérinaires présents. Le lendemain, la Commission de Recours et de Contrôle de l'organisation se réunissait au siège du CSOV, et une entrevue a été fructueuse avec les représentants de la Société centrale canine invités : le président Arthus et son responsable communication M. Varlet. » Cette organisation se met progressivement en place mais un très gros effort de communication avec les clubs est à effectuer afin d'en expliciter les avantages.

La commission de recours et de contrôle a perçu cette nécessité et y remédiera dans les mois à venir. Profitons de cette tribune pour remercier les conférenciers Sabine Chahory, Gilles Chaudieu, Gérard Faure, Patrick Lazard, Guillaume Queney et Didier Schmidt Morand. Rappelons aussi que cette organisation n'est pas fermée et que nos confrères intéressés peuvent postuler à celle-ci après s'être inscrit sur le site de l'ordre [www.ophtalmo.veterinaire.fr](http://www.ophtalmo.veterinaire.fr). Ils devront auparavant prendre connaissance de la teneur de la charte, subir un examen pratique et théorique et présenter un dossier de 120 cas cliniques minimum se rapportant uniquement aux maladies héréditaires oculaires canines afin de prouver leur expérience. Ces cas cliniques doivent concerner l'iris (5 à 10 cas), le cristallin (45 à 50 cas), le vitré (5 à 10 cas), le fond d'œil (45 à 50 cas) et l'angle irido-cornéen (5 à 10 cas). Les lectures conseillées (non limitatives) pour la préparation de l'examen écrit sont les chapitres ayant trait aux affections héréditaires oculaires contenus dans Veterinary Ophthalmology de K.N. Gelatt, Small animal Ophthalmology secrets de

R.C. Riis et le dernier ouvrage de G. Chaudieu (2004). Une session sera organisée dès qu'un nombre suffisant de candidats se seront inscrits. En conclusion, rappelons que cette nouvelle organisation est tout à fait unique en Europe et que son but n'est pas de discréditer l'élevage français mais de le valoriser aux yeux du public. Bien des obstacles restent à franchir dont, encore une fois, celui de la communication auprès des éleveurs et de l'harmonisation du coût des examens.

Patrick Lazard

## **Ateliers de Formation 2006**

- Techniques de Microchirurgie et Phacoémulsification : les 5 et 6 juillet 2007 à Rueil-Malmaison. (Moniteurs : AS Augsburgger – V. Meunier – B. Cantaloube. PF Isard – P. Lazard) **Plus que 2 places !**
- Electrophysiologie visuelle fonctionnelle, les 6 et 7 décembre 2007 à l'ENV Lyon. (Moniteurs : P. Lazard- P.E. Lallement- P.F. Isard)

Renseignements et Inscriptions : Frank Famose. Tel : 05 61 71 24 02  
Fax : 05 61 71 65 52 @ : [frank.famose@wanadoo.fr](mailto:frank.famose@wanadoo.fr)

## **Commissions**

Plusieurs commissions ont été formalisées, et sont à même de répondre à vos questions dans des domaines en développement :

- génétique : responsable Philippe PILORGE
- ophtalmologie équine : responsable Marc VERNEUIL
- ophtalmologie des NAC : responsable Franck RIVAL

**Le 3ème Recueil d'Actualités en Génétique** , mis à jour par Philippe Pilorge, sera envoyée dans le courant du mois à tous les membres **à jour de leur cotisation**. (si vous ne savez plus, la liste actualisée est consultable sur notre site [www.sferov.org](http://www.sferov.org) )

## **Cotisation 2007**

L'ESVO clôt ses inscriptions collectives en février ; à partir du 1<sup>er</sup> mars, le montant de la cotisation SFEROV seule est donc de 55 €. La feuille d'inscription qui figure en fin de bulletin a été réactualisée dans ce sens. Vous pouvez toujours vous inscrire à l'ESVO de façon individuelle. Cf site : [www.esvo.org](http://www.esvo.org)

## **MHOC, état des lieux**

Pour cette première Alerte MHOC, il est bien évidemment impossible d'établir une statistique quelle qu'elle soit, et cela n'en n'est d'ailleurs pas l'objectif, mais il apparaît que parmi le grand nombre d'individus examinés, assez peu sont effectivement porteurs d'affections héréditaires ou supposées l'être. (en 2006 : 2449 chiens examinés –indemnes 80% - suspects 14% - atteints 6% )

Les anomalies suivantes ont été récemment observées par certains d'entre nous :

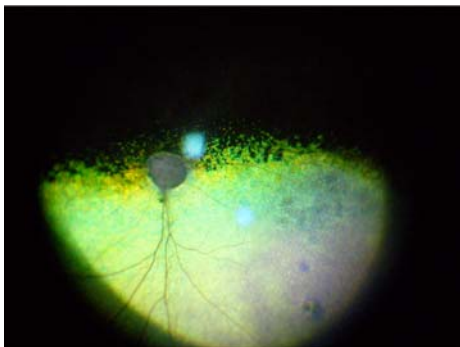
- Dysplasie du ligament pectiné, cataracte sous caps post centrale chez un Golden Retriever
- Colobome de l'iris chez un Berger Australien
- Dysplasie rétinienne focale chez un Berger Australien de 18 mois
- Cataracte sous capsulaire postérieure chez un Labrador de 6 ans
- Hémorragies et DR chez un Colley à poils longs de 7 ans
- Glaucome primaire chez deux Cockers Américains non apparentés
- APR chez deux Borders Collies frères.

Concernant cette dernière affection il est intéressant de rappeler qu'il s'agit d'une dégénérescence progressive des photorécepteurs. Les premiers signes ophtalmologiques classiques (hyper réflectivité du tapis choroïdien, diminution de la vascularisation rétinienne, et baisse de la vision nocturne) sont décrits vers l'âge de 4 ans.

Une transmission liée à l'X est presque confirmée (en cours). Ce type de transmission se caractérise par une manifestation de l'affection presque exclusivement chez les mâles et donc de façon dominante, c'est à dire présente à chaque génération. Conjointement, on peut trouver quelques femelles atteintes. Dans ce cas l'expression sera soit récessive soit dominante à expressivité variable.

Dans l'attente d'un test ADN, le conseil d'élevage consistera à ne conserver dans une lignée atteinte, que les individus mâles, car même s'ils sont malades ils ne transmettent pas la mutation, et les croiser soit avec des femelles de lignées saines, soit avec des femelles filles de ces mâles sélectionnés.

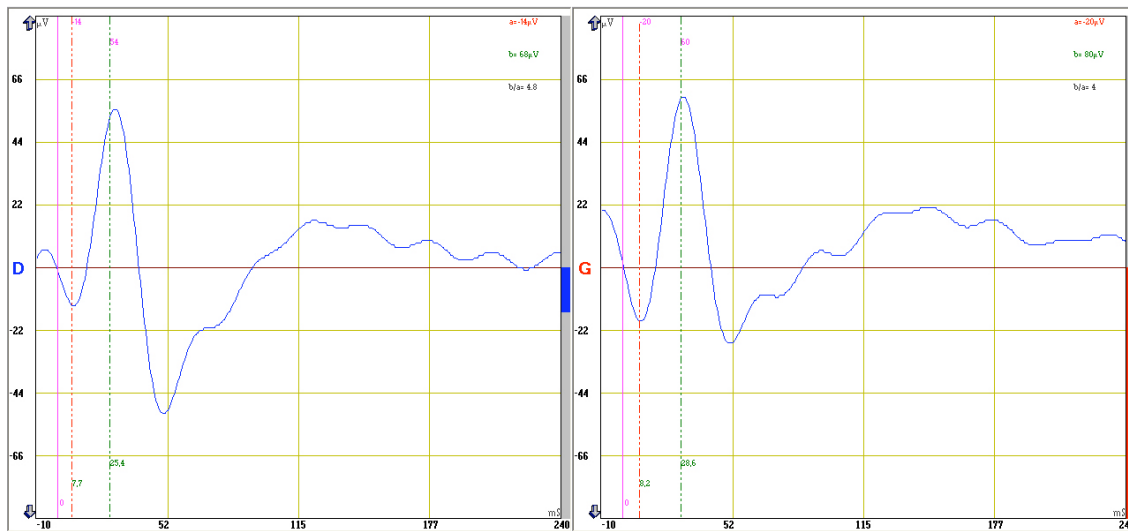
Dans ces deux cas observés il est particulièrement intéressant de constater l'absence de concordance entre l'observation de lésions dégénératives avancées et l'absence d'anomalies de l'électroretinogramme rétinien.



D



G



Pour la prochaine rubrique « Alerte MHOC », vous êtes tous invités à me faire parvenir vos observations cliniques.

Ph. Pilorge . [p.pilorge@wanadoo.fr](mailto:p.pilorge@wanadoo.fr)

### Contacts :

Le Bureau de la SFEROV est toujours à votre disposition. Merci de privilégier les contacts e-mail ou fax.

#### Président : P.F. ISARD

Centre d'Ophtalmologie Vétérinaire. 4550 Les Grands Vignobles. 74320 Sevrier.  
T : 0450190101. F : 0450190985. @ : [contact@ceovet.com](mailto:contact@ceovet.com)

Vice Président (relation avec les instances nationales) P. LAZARD. Clinique Vétérinaire.  
80 rue Pereire. 78100 Saint Germain en Laye. T : 0134513133. F : 0134515516. @ : [ladelou@wanadoo.fr](mailto:ladelou@wanadoo.fr)

Vice Présidente (congrès européen 2008) V. MEUNIER. 30 rue Faÿs. 94300. Vincennes.  
T:0143982107. [@v.meunier@free.fr](mailto:@v.meunier@free.fr)

Vice Président (relations internationales) M. VERNEUIL. Clinique Vétérinaire. Bd de la Libération. Chemin du Micocoulier. 83490 Le Muy  
T : 0494458787. F: 0494458611. @ : [marc.verneuil@cegetel.net](mailto:marc.verneuil@cegetel.net)

Secrétaire : Ph. PILORGE. Clinique Vétérinaire.  
68-70 rue Papu. 35000 Rennes. T : 0299590122. F : 029959615  
@ : [p.pilorge@wanadoo.fr](mailto:p.pilorge@wanadoo.fr)

Secrétaire adjoint (ateliers et manifestations) F. FAMOSE Clinique Vétérinaire. 42 rue Lucien Servanty. 31700 Blagnac. T: 0561712402  
F: 0561716552. @ : [frank.famose@wanadoo.fr](mailto:frank.famose@wanadoo.fr)

Trésorier : P.E. LALLEMENT .Clinique Vétérinaire. 20 avenue des Tignes. 06400 Cannes.  
T: 0493390727. F: 0493683558. @: [pelallement@aol.com](mailto:pelallement@aol.com).

### Membres :

B. CANTALOUBE (relations partenaires commerciaux).Clinique Vétérinaire.  
61 route de Sète. 34300 Agde. T+F: 0467773064. @ : [b.cantaloube@wanadoo.fr](mailto:b.cantaloube@wanadoo.fr)

Ph. DURIEUX. Clinique Vétérinaire. 35 rue des Cordeliers. 77100 Meaux. T : 0164341155. F : 0164333235. [phil.durieux2@wanadoo.fr](mailto:phil.durieux2@wanadoo.fr)

F. GOULLE. Clinique Vétérinaire. 1 rue du Dr Nancel Penard. 33600 Pessac T : 0556450475. F : 0556150079. @ : [frederic.gouille@wanadoo.fr](mailto:frederic.gouille@wanadoo.fr)

A. REGNIER (validation scientifique) ENVT. 23 chemin des Capelles. 31076 Toulouse Cédex 3. T : 0561193832. F : 0561193203. @ : [a.regnier@envt.fr](mailto:a.regnier@envt.fr)

F. RIVAL. Clinique Vétérinaire. 192 avenue de Romans. 26000 Valence . T : 0475433391. F : 0475431460. @ : [franck.rival@wanadoo.fr](mailto:franck.rival@wanadoo.fr)

### **Bulletin d'adhésion 2007**

**à renvoyer accompagné obligatoirement du règlement correspondant à :  
P.E. LALLEMENT. Trésorier SFEROV**

Clinique Vétérinaire. 20 avenue des Tignes. 06400 Cannes

Tel : 04 93 39 07 27

Fax : 04 93 68 35 58

@ : [pelallement@aol.com](mailto:pelallement@aol.com)

NOM, Prénom.....

Inscrit à l'Ordre des Vétérinaires sous le numéro. (si première adhésion)

: .....

Adresse Professionnelle (en cas de changement ou de première adhésion) :

.....  
.....

Tél .....Fax : .....

E-mail (*écrire très lisiblement SVP*):

La liste des inscrits à la SFEROV pour l'année en cours est consultable sur le site web :

[www.sferov.org](http://www.sferov.org)

Cela permet à chacun de pouvoir vérifier l'état de sa cotisation (aucun reçu n'étant prévu, sauf demande expresse)

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient visibles sur le site web veuillez nous le

préciser :

Coordonnées visibles : OUI NON

Année d'obtention du CESOV, ou mention du diplôme équivalent (si première adhésion) : .....

Je soussigné Dr.....certifie avoir pris connaissance des statuts de la

SFEROV

(consultables sur le site web : [www.sferov.org](http://www.sferov.org))

m'engage à payer la cotisation de l'année 2007 qui s'élève à : **55€**

*Règlement à l'ordre de la SFEROV*

.....  
A conserver pour votre comptabilité :

Adhésion SFEROV pour 2007 payée le : ..... ( 55 € )

Chèque n° ..... Banque .....

La TVA n'est pas récupérable sur ces règlements